



Un costume mal taillé

Monsieur le Directeur,

Lors d'un de vos précédents « mercatos », vous nous avez présenté une nouvelle recrue censée devenir le capitaine de l'équipe du centre de détention d'Argentan. Sur le papier, le recrutement semblait judicieux ; les statistiques et les présentations PowerPoint ne gagnent pas toujours les matches.

Depuis son arrivée, de nombreux collègues, tous grades confondus, ont eu l'occasion d'apprécier son courroux et son sens de l'exigence... à géométrie variable.

Monsieur le Chef de détention, votre fonction vous engage à faire preuve de bienveillance envers le personnel et de fermeté envers les détenus. Or, sur le terrain, nous avons parfois l'impression que les rôles ont été inversés. Faire preuve de rigueur est une qualité ; la pousser jusqu'au rigorisme en est une autre. Entre les sacs transparents, les gilets, les horaires de transfert et la chasse permanente au moindre détail administratif, les agents ont le sentiment d'être davantage surveillés que les personnes détenues.

L'administration pénitentiaire ne fonctionne pas selon un système de castes. Chacun a le droit d'attendre un traitement équitable. Comment expliquer que des détenus qui insultent ou menacent le personnel ne récoltent qu'un simple avertissement, voire quelques jours de confinement, tandis que, lorsqu'il s'agit d'une atteinte à votre personne, la procédure disciplinaire semble soudainement gagner en rapidité et en efficacité ? Le quartier disciplinaire devient alors accessible à la vitesse de la lumière.

Votre responsabilité est d'être au plus près de vos équipes, non de demeurer dans une tour d'ivoire, tel un « Big Brother », à vérifier que chaque registre est parfaitement renseigné. Pendant ce temps, lorsque vos officiers sollicitent votre assistance, celle-ci est parfois déclinée au profit de réunions dont l'utilité opérationnelle échappe encore à beaucoup.

Votre rôle consiste également à assurer le bon fonctionnement de la structure, et non à « déplumer » les bâtiments pour alimenter les extractions. Alors qu'un gradé ELSP ne peut sortir que pour certaines escortes de niveau 3 ou des JIRS, les effectifs des détentions continuent d'être ponctionnés. **« Or, lors de multiples CSA, l'administration nous assurait que ce service prendrait en charge l'ensemble des escortes. Visiblement, certaines promesses ont suivi le même destin que de nombreux engagements administratifs : beaucoup d'annonces, peu de réalisations. »**

Monsieur le Directeur, en tant que garant du bon fonctionnement de l'établissement, il vous appartient aujourd'hui de mesurer les conséquences de ce mode de management sur le personnel. Les agents attendent considération, équité et soutien, pas une accumulation de contraintes appliquées selon les circonstances.

Le bureau FO Justice Argentan restera mobilisé et Déterminé à défendre les droits, la sécurité et la dignité de l'ensemble des personnels.

